

Compte-rendu de la réunion races caprines à petits effectifs organisée par CAPGENES et l'Institut de l'Élevage

Lundi 10 janvier 2011

Les membres des associations et intervenants techniques pour les races caprines à faibles effectifs se sont réunis le lundi 10 janvier 2011 à 10h30 à la MNE, 149 rue de Bercy 75012 Paris.

Étaient Présents :

BEROT Violaine (Ass Chèvre de race pyrénéenne)	MARIANI Paul (Ass. Capra Corsa)
BOREL François (Ass Chèvre du Rove - ADCR)	MARKEY Lucie (Institut de l'Élevage)
BROSSE Magali (Ass Chèvre du Massif Central)	MARTIN Pierre (CAPGENES)
DANCHIN-BURGE Coralie (INRA-Institut de l'Élevage)	PAOLI Clément (Ass. Capra Corsa)
DIVO Alain (Ass Chèvre des Fossés)	SAUZE Jean-Christophe (Ass Chèvre Poitevine – ADDCP.)
DONCARLI Jean-Dominique (Chambre d'Agriculture de Corse du sud)	SEPE Caroline (Ass Chèvre de race pyrénéenne)
DUCLOS Delphine (Institut de l'Élevage)	VANDERSTEIN Cyril (Ass Chèvre du Rove - ADCR)
FALCOT Luc (Ass Chèvre du Rove – ADCR)	VAUTIER François (Ass Chèvre Poitevine - ADDCP)

Excusés :

Fanny Thuault, animatrice de l'association Chèvre de race Pyrénéenne
Bernadette Chocteau, CAPGENES section Angora
Joël Corbon, Association Chèvre Commune Provençale
Pascal Boué de CAPGENES

1. Bilan des actions menées en 2010 et projet 2011 pour chaque association

1.1 Chèvre Poitevine

Un nouvel animateur de la race a été recruté fin 2010 afin de remplacer Clément Vinatier. Il s'agit de François Vautier qui a pris ses fonctions en décembre. De nouveaux locaux partagés avec les autres associations régionales ont été aussi aménagés

Les actions habituelles se sont poursuivies : visites d'élevages, présence au salon de l'agriculture... La mise en place d'un schéma génétique se poursuit. Celui-ci devrait permettre à l'association de race de franchir une étape vers plus de professionnalisation en 2011-2012.

Il est également prévu le dépôt d'une marque pour la valorisation des produits issus de chèvres Poitevine afin de remplacer le 'signé Poitou-Charentes'. Cette marque serait valable pour les éleveurs sur tout le territoire.

Les effectifs sont quant à eux en stabilisation avec environ 2500 chèvres. L'installation des jeunes est toujours dynamique.

1.2 Chèvre du Massif-Central

L'événement principal pour l'association a été la reconnaissance de la race Chèvre du Massif-Central par le ministère de l'agriculture en mars 2010.

Le concours de la race continue de s'organiser à la fête de St Front ainsi que la confirmation des boucs pour la reproduction. Les exigences ont été augmentées pour les boucs certains critères devenant éliminatoires : poils ras, raie noir sur le dos par exemple. Des mensurations ont également été prises cette année afin de mieux connaître le gabarit des animaux.

L'association souhaiterait effectuer un suivi des troupeaux par l'organisation de visites d'élevage notamment grâce à une subvention de l'association FERME.

Le projet de pépinière de chevrettes est toujours à l'étude. Afin d'élever les chevrettes sous la mère, l'une des solutions pourraient être de les placer chez un éleveur allaitant. Pierre Martin rappelle que le sanitaire est un volet très important à prendre en compte en cas de pépinière.

1.3 Chèvre Corse

La recherche d'un nouveau site pour le haras de boucs a abouti et en 2010 de jeunes boucs ont pu y faire leur entrée. La pépinière de chevrettes est également en train de se mettre en place sur le site d'Altiani. Celle-ci sera particulièrement importante pour faciliter l'installation de nouveaux éleveurs car la demande est forte en ce moment (environ 15 demandes en 2010) mais il est très difficile pour ces jeunes éleveurs de trouver des chevrettes sachant qu'il faut en moyenne 200 chèvres pour avoir un troupeau viable. Le second problème à l'installation est le foncier.

Une animatrice du schéma de sélection a également été recrutée. Ce schéma qui existe depuis quelques années est basé sur des critères définis par les professionnels, les principaux sont pour les chèvres : avoir un phénotype Corse, de bonnes aptitudes maternelles et une forte matière protéique. Une commission d'agrément se réunit afin de choisir les futures mères à bouc avec notamment un pointage mamelle, mais simplifié. Actuellement 17 élevages sont au contrôle laitier en Corse du sud. Coralie Danchin-Burge propose que l'année prochaine soit présentée plus précisément les premiers résultats de ce schéma de sélection adapté à une race locale.

Un projet est en cours pour monter une filière Cabri Corse auprès de l'INAO qui devrait aboutir en 2011 ou début 2012.

La cryoconservation est impossible pour les boucs Corse du fait de leur statut sanitaire qui ne permet pas de les collecter à Capgènes, il est donc prévu d'entamer une réflexion avec le centre ovin pour essayer d'utiliser l'IA en frais.

1.4 Chèvre Pyrénéenne

Violaine Bérot présente les actions pour la chèvre pyrénéennes car c'est elle qui a remplacé Fanny Thuault (animatrice de l'association) pendant son congé maternité. La chèvre Pyrénéenne compte environ 3000 chèvres réparti pour 2/3 dans des troupeaux allaitants et 1/3 dans des troupeaux laitiers. Les nouveaux éleveurs voulant s'installer en chèvre pyrénéenne trouvent en général les animaux qu'ils veulent mais la difficulté se situe au niveau de l'acceptation des projets au niveau des chambres d'agriculture, cette race souffrant d'un problème de crédibilité. Coraline SEPE, jeune éleveuse, explique qu'elle a dû inclure 10 alpines dans son projet d'installation pour que celui-ci soit accepté. L'association essaye donc de prouver que l'on peut vivre avec cette race en continuant le travail sur une référentiel technico-économique.

L'étude sur la capacité de la chèvre Pyrénéenne à débroussailler les zones intermédiaires (zone située entre les zones d'estive et les zones mécanisables) qui souffre de déprise agricole devrait s'achever en 2011. Le problème majeur est le morcellement du territoire.

L'association cherche à mettre en place un estampillage propre à la race chèvre pyrénéenne quelque soit le produit. Il existe en effet la marque de fromage appelée « Cabrit de Pyrénées » mais il peut être fait avec le lait de n'importe quelle chèvre vivant dans le Pyrénées.

L'association a aussi commencé à réfléchir à un schéma de sélection un peu sur le modèle Corse. La difficulté est de savoir comment et quoi sélectionner pour satisfaire à la fois les éleveurs allaitants et laitiers. Les éleveurs ne souhaitent pas que 2 rameaux distincts se développent (risque à terme de créer 2 races). Le contrôle laitier est encouragé pour les éleveurs laitiers et des pesées de chevreaux sont prévus pour les allaitants.

Enfin, une crainte pour l'association est que le contrat de Fanny Thuault qui se termine en juin 2011 ne soit pas reconduit car il n'y a pas de certitudes sur sa poursuite...

1.5 Chèvre du Rove

La dynamique des demandes d'installation se poursuit en chèvre du Rove mais l'accès au foncier est toujours très difficile. Il ne s'agit pas de l'accès au parcours mais du terrain d'installation pour les bâtiments.

Des analyses technico-économique ont été faites sur des élevages types qui ont permis de constater qu'une conduite de troupeau très extensive avait une rentabilité comparable à une conduite avec une plus forte complémentation des chèvres. L'élevage le plus courant est constitué de 100 chèvres pour 200 hectares de parcours avec un peu de complémentation en concentré. Celles-ci montrent également que l'élevage de Rove est viable et pérenne !

La principale action de promotion de l'association a été la participation au salon Terra Madre de Slow Food en Italie. La réalisation d'un poster a également été financée par cette association.

Le cahier des charges en vue de l'AOP de la Brousse du Rove va être présenté le 2 février à Paris.

Aucun travail n'est réalisé pour le moment sur la production de viande ce que certains éleveurs allaitants commencent à regretter. L'association va donc essayer d'y réfléchir.

A titre indicatif, une estimation de la valorisation du litre de lait est donnée pour quelques races :

- 4€/L en Brousse du Rove
- 2 à 2,5 €/L en Pyrénéenne
- environ 3€/L en Corse

2. Focus sur la chèvre des Fossés, un exemple de mise en place d'une pépinière de boucs, la « Boucquinière »

La chèvre des Fossés a été reconnue en tant que race par le ministère de l'agriculture en 2005. Elle compte actuellement environ 650 chèvres. Même si de nombreux éleveurs sont des amateurs possédant quelques chèvres la tendance est à une professionnalisation des élevages. Alain Divo explique qu'ils recherchent l'adaptabilité des chèvres plutôt que la rusticité. Les deux usages principaux sont la production fromagère avec notamment plusieurs installations de nouveaux élevages dans ce domaine ces dernières années et l'éco-pastoralisme.

Pour la mise en place et la gestion de la pépinière de boucs appelée « Boucquinière » une convention a été signée entre la commune de Chartes de Bretagne et l'association qui est propriétaire des bouquillons placés mais c'est la commune qui est chargée de leur entretien. Cette commune souhaite que des terrains communaux (plusieurs hectares répartis sur 3 parcelles) soient entretenus par des boucs Fossés. Les jardiniers ont ainsi reçu une formation d'une journée assurée par Alain Divo afin de pouvoir s'occuper des animaux et devenir ainsi des jardinier-berger. Les 5 premiers bouquillons ont été choisis lors du concours de la race qui a eu lieu à la fête de la vache nantaise en septembre 2010. Ils ont été choisis sur des critères phénotypiques mais aussi génétiques afin de représenter une partie de la variabilité génétique des élevages. Il est également prévu que ces boucs puissent être prêtés à des éleveurs pour une saison de sailli après signature d'une convention et en échange d'un chèque de caution de 200€ qui sera retiré en cas de non restitution du bouc.

Les demandes de communes ou de collectivités pour mettre des caprins dans des zones à débroussailler sont de plus en plus fréquentes car l'éco-pastoralisme est maintenant reconnu. Pour son exemple, Alain Divo explique qu'il « loue » le pâturage de ses animaux, 5 à 8 bêtes par hectare entre avril et novembre. Il signe une convention avec le demandeur qui le rémunère (environ 1 à 2€/jour/chèvre) pour le service rendu et il assure lui-même entièrement les soins aux animaux. Cette méthode n'est donc pas compétitive financièrement avec un débroussaillage classique, mais elle présente en particulier un intérêt faunistique et floristique pour le site. Ces sites étant souvent en zone urbaine ou périurbaine, cela permet également de rapprocher les citadins du monde de l'élevage.

3. Avancés du contrôle laitier simplifié

Les données du contrôle laitier simplifié vont bientôt être accessibles au niveau national. Toutes les données des contrôles de ce type déjà effectués seront également prises en compte. Cela permettra donc de valoriser toutes les données accumulées et archivées jusqu'à présent. La durée de lactation est définie par race.

Une discussion a été entamée avec FCEL pour que ce contrôle adapté aux races locales du même type que ce qui se faisait pour les Corses soit l'équivalent d'un contrôle officiel. L'objectif serait de pouvoir contrôler seulement les chèvres de la race locale, choisir les rangs de lactation, le nombre de passage (3 au minimum) et de contrôler la quantité et/ou les taux. La prochaine commission caprine de FCEL aura lieu en février et ce point sera discuté. Avant cela, un courrier cosigné par Capgènes et l'Institut de l'Elevage précisant ces modalités leur sera envoyé. (Cf copie du courrier ci-jointe). Quelques corrections sont apportées au courrier lors de sa relecture.

Si ces propositions sont acceptées par FCEL, il relayeront cette demande auprès des organismes de contrôle laitier départementaux qui pourront le mettre en place.

4. La variabilité génétique : l'exemple de l'analyse du fichier généalogique de la race Angora avec le logiciel Pedig (cf présentations Coralie Danchin-Burge et Lucie Markey)

Coralie rappelle que le plus important dans la gestion de la variabilité génétique est d'éviter une augmentation rapide de la consanguinité au sein de la population, car c'est dans ce cas que des tares sont susceptibles d'apparaître.

Le cas de la chèvre Angora est particulier puisqu'il s'agit d'une population importée. Les origines sont donc restreintes aux lignées importées par les premiers éleveurs d'Angora.

Le logiciel Pedig permet pour chaque élevage de savoir quel bouc éviter et lesquels privilégier. Il est donc prévu que les éleveurs puissent avoir cette information afin de faciliter l'accouplement et le choix des boucs de renouvellement (achat extérieur ou élevage).

5. Questions diverses

5.1 Formation sur l'approche morphologique et le pointage

La formation proposée en 2010 n'a pas eu lieu faute d'un nombre de participants suffisant. Elle le sera de nouveau cette année mais en prenant contact avec Vivéa, le fond de formation pour les éleveurs afin de voir s'il pourrait prendre en charge une partie des frais.

5.2 Etat de la cryoconservation (cf actualisation des stocks en fichier joint)

Cette année seul un bouc Poitevin est en cours de collecte.

5.3 Autres questions

- Dossier « Vivre avec les races locales » dans le prochain numéro de la Chèvre
Damien Hardy est venu présenter un projet d'articles et prendre contact avec les différentes associations de races afin de pouvoir réaliser des reportages sur chacune d'elle. Ce dossier permettra de présenter la situation de chaque race en s'appuyant sur des exemples d'éleveurs.

- Point financement de l'Organisme de Sélection (OS)

Pierre Martin indique que Capgenes a reçu une dotation supplémentaire du ministère de l'agriculture d'environ 12 000€ pour les races locales caprines. Le ministère et capgenes souhaitent en reverser une partie à chaque association de races afin de répondre aux exigences régaliennes quant aux missions des OS. On propose de distinguer 2 catégories :

- Les races pour lesquelles un travail important est réalisé par Capgènes (Angora, Corse, Poitevine et Pyrénéenne) qui recevraient 2000€ chacune
 - Les autres qui demandent moins de travail (Fossés, Massif Central, Provençale, Rove) qui recevraient 300€
- 10% de cette somme serait reversé par chaque association en tant qu'adhésion à Capgenes afin que le lien entre les structures soit réciproque. L'argent restant serait réservé à des actions collectives, notamment la cryoconservation de boucs pour les races pour lesquelles les stocks sont insuffisants.

Jean-Christophe indique que la somme de 300€ lui semble vraiment faible et il suggère de passer à 500€ pour les associations ayant le moins de besoin et environ 1800€ pour les autres.

Alain Divo demande pourquoi la totalité de la somme n'est pas conservée pour des actions collectives ?

Pierre Martin précise que dans ce cas il faudrait que les associations soient en mesure de définir des projets communs.

François Vautier propose un travail sur les bases de données utilisées comme répertoire des animaux et des élevages. Chaque association est donc chargée de définir ses besoins dans ce domaine et de les transmettre à l'Institut de l'Elevage en 2011 afin que l'on puisse en reparler l'année prochaine.

- Salon de l'Agriculture 2011/2012 et Caprinov 2012

Pour le SIA 2011, les mêmes races qu'en 2010 sont reconduites, c'est-à-dire : Angora, Poitevine et Pyrénéenne.

Pour 2012, la chèvre des Fossés sera présente et la chèvre du Massif Central est également intéressée.

Pierre Martin indique que le salon Caprinov, salon des professionnels caprins à Niort, l'avait contacté pour une participation des races locales en 2010 mais entièrement à leur charge ce qui n'était pas envisageable. Il propose de prendre contact avec les organisateurs dès aujourd'hui pour celui de 2012 afin d'organiser et de financer la présence des races locales pour ce prochain salon. Les différentes associations présentes valident l'intérêt d'un tel salon. L'objectif serait d'avoir un maximum de races présentes avec un réel espace des races locales mais que cela ne coûte rien aux associations.